



Collectif pour des nouveaux lycées publics Sud-Loire 44

Mail : [nouveau.lycee.sud.loire@gmail.com](mailto:nouveau.lycee.sud.loire@gmail.com)

Blog : <http://nouveauxlyceespublics-sudloire44.blogspot.fr/>

Twitter : <https://twitter.com/CollectifLyce44>

### Réunion du collectif pour des nouveaux lycées PUBLICS Sud-Loire-44

Mardi 20 mars 2018 de 20h à 22h

salle sous la Mairie de Château-Thébaud

Merci à Château-Thébaud et André pour la salle. Assistaient à la réunion +/-15 parents du collectif, plus sont venu M. Stéphan Baugé, maire de St Philbert accompagné d'1 conseillers municipal de St Philbert et d'un parent de St Philbert.

- 1) **Débriefing de la fin d'année et de la SIL de la Région, et retour des rencontres avec la Région, dont celle toute récente du 13 mars 2018.**

Le détail de notre mobilisation de fin 2017 qui a conduit le conseil Régional à annoncer un nouveau Lycée en Sud Loire est sur notre blog, <http://nouveauxlyceespublics-sudloire44.blogspot.fr/search/label/Actions%20du%20collectif> , avec tous les articles <http://nouveauxlyceespublics-sudloire44.blogspot.fr/search/label/M%C3%A9dias> , nous ne reviendrons pas dessus.

Par contre voici le compte rendu de notre récente rencontre à la Région :

#### Compte rendu réunion à la Région 13-03-2018

Réunions point d'avancement du lycée Sud-Loire à l'initiative de la Région.

**Région** : Directeur des lycées Mr Moucheron, M. Antoine Chéreau, 1er Vice-Président en charge des Lycées, M. Mme Estelle Chardonale en charge du transport Malik ? Mr Lepe : directeur transport +...

**Rectorat** : Mr Tanguy Cavet et Mr Patrice Lemoine, +..

**Département** : Mme Christine Orain + directeur éducation du conseil Départemental

**Collectif** : Bruno Piquet, Jessy Robert, Bernard Viaud,

**FCPE44** : Maurice Suriray

M Chéreau rappelle le cadre : vote d'un nouveau lycée Sud Loire en décembre : 780 M€ crédit de paiement 2018-2024 dont 40%(+/- 310 M€) lié au défi démographique c'est à dire pour la construction de lycées neufs et l'extension de lycées actuels, et 60 % pour l'entretien des lycées existants (entretien, rénovation, isolation, ...).

Il nous précise qu'il n'y a pas de stratégie public ou privé. (?)

Pour l'emplacement du nouveau lycée, les **critères de choix au nombre de 4** :

**1°) La démographie** : C'est le critère absolu, non négociable ; Il y a 10 000 élèves de plus que l'augmentation prévue en 2013, soit 20 000 élèves de plus qu'en 2013.

Le Sud Loire est le seul secteur en augmentation démographique sans projet de nouveau lycée contrairement au Nord Loire.

Etude du contexte démographique devra montrer quel sont les secteurs où il y a le plus de lycéens sans lycée de proximité.

Elle devra aussi montrer l'impact sur le tissu existant, c'est à dire de savoir où vont actuellement les lycéens, et les impacts sur les lycées actuels.

Impact sur le tissu existant environnant : ligne 12. Le nouveau lycée devra alléger Les Bourdonnières et Jean Perrin.

## **2°) Transport et accessibilité**

- Pas plus de 1h30 /jour de transport
- Analyse de la qualité des dessertes et du réseau routier et train. Point de vigilance sur les bouchons.
- Existence de liaisons douces : proximité des lycéens, avec possibilité d'aller au lycée à pied, en vélo, 2 roues de manière sécurisée.
- Etudes des différents accès au site
- Présence de gare (routière et/ou train) et d'infrastructures de transport
- Complémentarité ou de mutualisation avec les réseaux de transport collectifs
- Proximité d'autres établissements scolaires pour mutualiser les arrêts

**3°) Le foncier** : demande aux collectivités d'un foncier disponible et adapté 3 à 4 ha, ayant le moins de contraintes possibles, et générer le moins de risques de surcoût de construction et de fonctionnement.

- Dessertes des réseaux publics (eau, edf, fibre optique)
- Disponible rapidement : pas de d'expropriation ... etc, surface minimum (4ha ?) permettant facilement une extension.
- Contraintes ou servitudes particulière (Pas de ligne haute tension, zone inondable, zone humide protégée, toxicité du sol, monuments historiques, fouilles archéologiques, secteur bombardé, réseau enterré ou aérien, voisinage,.....
- Compatible avec les PLU, SCOT
- Les caractéristiques dimensionnelles et environnementales :
- Accès et desserte.

## **4°) intégration territoriale :**

- Equipements sportifs ( en rapport avec le référentiel pédagogique EPS des lycéens : Stade, Salle de sport, Piscine, ... escalade, parcours zone verte) taux de disponibilité de ces équipements.
- En cas de création d'équipements, le taux d'occupation pour le lycée est calculé précisément par les services, et la participation financière de la région est calculée en fonction.
- Equipements culturels
- Proximité avec le lieu de centralité (centre ville) et d'autres établissements scolaires
- Qualité et richesse de l'environnement territorial (entreprises, emplois, autres)
- Autres éléments propres à chaque commune candidate qui pourrait être un "+" pour associer un lycée...

## Calendrier prévisionnel

Mars avril : réception et analyse des dossiers de candidature mai-juin : compléments d'expertise, études d'impacts, visites sur place, rencontre avec les collectivités territoriales et partenaires éducatifs

La Région ne s'interdit pas d'étudier un projet sur un lieux judicieux, même si la commune n'a pas déposé de dossier..

2<sup>ème</sup> rencontre collective avec l'ensemble des partenaires

Eté 2018 choix définitif de la commune d'implantation

### Echanges :

- Conseil Départemental : Mme Orain précise qu'elle est confrontée au même problème et que les collèges progressent : 1000 collégiens de plus par an. Il faut trouver les meilleures solutions Pornic, Bouaye, Sainte-Pazanne, Bouguenais ( saturation). Etude en cours dans le Sud Loire pour un nouveau collège sur ce secteur. Zone de bruit à tenir compte lié au maintien de l'aéroport. Le collège de Bouguenais est de ce fait bloqué.

- Parents : Nous avons rappelé le principe de choix rédigé collectivement :

Le **choix des lieux d'implantation** de ces nouveaux Lycées devra répondre à des **critères factuels et transparents** : **Effectifs potentiel** de lycéens, temps d'accès et de **transport** de ces Lycéens , **infrastructures** existante ou à venir (EPS, accès transports, ...), avec la révision de la **carte scolaire** et des schémas de transport, pour équilibrer l'accueil optimal dans chaque bassin de vie.

Nous rappellerons également la nécessité d'avancer rapidement dans les projets d'extension et d'aménagement des autres lycées.

Nous avons rappelé qu'il faudra surveiller la démographie du Sud de l'Agglo Nantaise, et qu'un Lycée supplémentaire sur ce secteur sera vraisemblablement prochainement nécessaire.

Nous avons rappelé qu'il faut plus de place en lycée pro (trop d'orientation en lycée générale actuellement faute de place). Nous avons également rappelé qu'une mixage des lycées élitistes de centre ville de Nantes avec des options technologiques serait souhaitable.

- I-Académie : La démographie est sur lycée général et techno, pas le lycée pro. Même si pour l'offre de formation il faut regarder le temps venu.
- Moucheron : Dans un premier temps, il faut faire le choix de la commune, Celui des formations et des options viendra dans un deuxième temps.
- Région : Les extensions sont en cours à La Herdrie, et à Clisson. A Bouaye (extension possible) il faut voir si on pérennise en dur ou pas les modulaires. Complément Jean Perrin. Une restructuration de salles de Goussier doit permettre de faire de nouvelles salles de cours. Pb de lecture globale et vase communicant
- IA : Attention, les habitudes et usages des familles peuvent être surprenant : énorme attractivité de Nantes ... Les élèves préfèrent aller au Lycée à Nantes (ville très attractive)
- Mme Orain : Confirme que certaines familles préfèrent aller vers la ville de Nantes même s'il existe un établissement de proximité avec des places...

Etude capacitaire ; fin du 1<sup>er</sup> semestre lycée de Nantes sur l'existant.

---

Voici les liens des documents évoqués lors de la réunion du collectif le 20-3 à Château-Thébaud

### [Etude démographie Région oct 2017](#)

Liste des Communes Carte scolaire Lycées 2017-2018

<https://drive.google.com/open?id=1QDall4RER17MWwKKHl8uRi-r9hKQdQV1cpUkg63uEvU>

Lien des google Earth avec en vert les 6 Lycées existants au Sud Loire, et en rouge, les points approximatifs des projets envisagés à ce jour :

[https://drive.google.com/file/d/1osf9nrzOS7XE0k9k5Qci7nnO5LSjEe\\_D/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/1osf9nrzOS7XE0k9k5Qci7nnO5LSjEe_D/view?usp=sharing)

<https://earth.app.goo.gl/veeiK>

Carte simulation montée des eaux // zones humides : Des prévisions annoncent une montée des eaux de 1 à 2m d'ici la fin du siècle. Il paraît donc judicieux de regarder de près ce critère afin de ne pas construire un lycée en zone humide ou submersible. Or, il semble que 4 projets soient proches de ces zones... À voir... Il doit de toute façon y avoir des règles d'urbanisme à respecter.

<http://sboisse.free.fr/planete/simulateur-de-montee-des-oceans.php>

Liens non exhaustifs vers des informations sur les 5-6 projets de Lycée évoqués...

#### **1- Dossier st Pazanne**

<https://drive.google.com/open?id=1yigFxfDAa5-MeYhp1-PIXpOUaL0TdLXS>

#### **2- St Philbert de Grd Lieu :**

<http://www.presseocean.fr/actualite/saint-philbert-de-grandlieu-la-ville-candidate-pour-accueillir-le-nouveau-lycee-14-12-2017-256236>

<http://stephanbeauge.over-blog.com/2017/12/saint-philbert-de-grand-lieu-candidate-naturelle-et-legitime-pour-l-implantation-d-un-lycee.html>

Nous avons fait remarquer à M. Baugé qu'il fallait faire attention à l'aspect zone humide du site, à la réalisation de la déviation, et à la l'éloignement de +2kms des équipements sportifs de St Philbert : pas jouable sur 2 h de cours (2x½h aller+ 2x10' vestiaire et donc moins de 40' de pratique), et donc qui nécessitait d'en réaliser d'autres proche du Lycée (gymnase supplémentaire de 2 salles + stade, zone de parcours d'athlétisme ... ) qui seraient mutualisées avec le collège qui en est actuellement dépourvu.

#### **3- St Brévin :**

[https://actu.fr/pays-de-la-loire/saint-brevin-les-pins\\_44154/futur-lycee-sud-loire-saint-brevin-pins-est-aussi-candidate\\_14545771.html](https://actu.fr/pays-de-la-loire/saint-brevin-les-pins_44154/futur-lycee-sud-loire-saint-brevin-pins-est-aussi-candidate_14545771.html)

#### **4- Machecoul :**

[https://actu.fr/pays-de-la-loire/machecoul-saint-meme\\_44087/futur-lycee-sud-nantes-machecoul-saint-meme-e-st-aussi-candidate\\_14624121.html](https://actu.fr/pays-de-la-loire/machecoul-saint-meme_44087/futur-lycee-sud-nantes-machecoul-saint-meme-e-st-aussi-candidate_14624121.html)

#### **5 La Chevrolière :**

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/au-sud-de-nantes-grand-lieu-candidate-pour-un-nouveau-lycee-5446838>

#### **6 Vertou ? : Pas d'info**

Certains articles font état d'une candidature de Bouaye, mais nous n'avons également aucunes infos, sachant qu'un agrandissement de l'actuel Lycée est par contre envisagé.

...

### Suite du collectif :

Beaucoup de membres sont conscient qu'il est très difficile de mobiliser. Les fondateurs du collectifs confirment qu'ils ne sont plus, ou ne vont plus être parent d'élève, et qu'il faut que de jeunes parents prennent le relais.

Il y a ce soir 3 nouveaux inscrit au collectif, mais surtout 3 nouveaux membres du "Comité" qui est plus sollicité pour piloter la mobilisation : Hélène Le Goff, interconseil de St Sébastien/L, Bisazza Romain Ecole René Cassin de Montbert, Clausse Thierry Ecole Marcel Canonnet de Château-Thébaud.

- Il a été décidé de :
  - Faire un courrier au Conseil Régional pour rappeler qu'un seul lycée ne suffira pas, et pour demander à consulter les études du démographe des prévisions la démographie par bassin. cf. lien du PDF de ce courrier envoyé le 26-03-2018 :  
[https://drive.google.com/file/d/1ZMV78V02GDU\\_0UyhAz05IrrQpsIWVITz/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/1ZMV78V02GDU_0UyhAz05IrrQpsIWVITz/view?usp=sharing)  
Nous venons de recevoir la réponse de la région au 11 avril 2018 :  
[https://drive.google.com/open?id=0BzIDTD\\_USK8FY250bTQ3cG9lZ2ZkNUUpNUFRxM2xJOXBfVS1z](https://drive.google.com/open?id=0BzIDTD_USK8FY250bTQ3cG9lZ2ZkNUUpNUFRxM2xJOXBfVS1z)
  - Mettre à jour le tract du collectif, qui sera mis sur le blog, et pourra être relayé par les différents conseils locaux pour réclamer dès maintenant la programmation d'un deuxième, et d'un troisième lycée avec une cohérence de calendrier et de territoire. Lien du flyer à télécharger :  
[https://docs.google.com/document/d/1b6AonK4ok7lrL\\_Ml\\_Q5Y5dT8gWl3GqHiZj5zrtRxlJn68/edit?u](https://docs.google.com/document/d/1b6AonK4ok7lrL_Ml_Q5Y5dT8gWl3GqHiZj5zrtRxlJn68/edit?u)  
. Chaque conseil local pourra faire une conférence de presse ou communiqué de presse, à partir de ce flyer et/ou du texte qui est rappelé en fin de compte rendu.
  - Voir la possibilité d'une réunion publique ouverte à tous...

-----

Rappel du texte du collectif en décembre à la Région avec mises à jour, qui peut servir de base à une conférence de presse :

**Les sureffectifs actuels des lycées seront insupportables dans 4 ans quand les nombreux élèves actuellement en primaire, sortiront du collège et commenceront à arriver au Lycée à la rentrée 2021.** Rappelons que 25 classes supplémentaires de 6e ont été ouvertes à la rentrée 2017 dans le département.

L'augmentation démographique très importante de notre secteur se poursuivra même au delà de 2024. Les récentes décisions d'aménagements futurs au sud de la métropole (maintien de l'aéroport Nantes Atlantique, transfert du MIN, nouveau CHU) et les nombreux projets immobiliers en cours et à venir, vont encore accélérer la croissance démographique déjà forte au Sud Loire et donc les effectifs de lycéens.

**Tous les enfants de moins de 13 ans aujourd'hui seront concernés.**

Nous pensons qu'il doit y avoir consensus pour que tous les jeunes des Pays de la Loire voulant aller au Lycée puissent y avoir une place, et pas uniquement dans des modulaires !

Le Conseil Régional ne pourra éternellement dire qu'il ne savait pas, que c'est une surprise mal prévue par l'étude INSEE de 2013, qu'il n'a ni le temps ni l'argent !

**Or les lycées font partie des missions principales du Conseil Régional. La formation de notre jeunesse est un investissement et une chance, plutôt qu'un coût.**

### **Les 6 Lycées public actuels du Sud-Loire sont tous saturés.**

- L'installation de modulaires dans les lycées actuels aura ses limites, tout comme l'augmentation des plages horaires avec cours allant de 8 à 18h même le mercredi après midi dans certains lycées.
- **Les temps de trajet** croissant lié à la densification de la circulation vers l'agglomération **deviennent insupportables. C'est notamment le cas pour les zones éloignées de Nantes encore dépourvues de lycée comme la zone de St Philbert de Grand Lieu / Legé**, générant des inégalités géographiques importantes.
- Le sureffectifs entraîne une **dégradation des conditions de travail et d'accueil des lycéens** (restauration, permanence, CDI,...), l'augmentation du stress, le risque d'échec et de décrochage scolaire, et l'inquiétude des familles.

### **Nous demandons :**

**La construction urgente de plusieurs nouveaux lycées PUBLICS polyvalents (générales-technologiques-professionnels) au Sud-Loire.**

- La seule ouverture de classes de seconde générales faite depuis des années ne peut être l'unique réponse. Le **manque de classes "pro"** entraîne une sélection importante, et de très nombreux élèves sont aujourd'hui en échec en classe de seconde générale où ils aboutissent par défaut.
- Nous souhaitons avoir pour tous des lycées de proximité, avec des **temps de trajets raisonnables prenant en compte la densification de la circulation.**
- Nous souhaitons avoir des **établissements à taille humaine**, ni trop petit, ni trop grand. Il nous paraît d'ailleurs opportun pour les prochains lycées, de prévoir une réserve foncière suffisante et des plans de lycées qui soient facilement extensibles et cohérent. L'ajout de classes, et l'agrandissement des parties communes (hall, self, permanences, gymnases annexes, ...) pouvant accroître la capacité d'accueil (de 1000 à 1500 par exemple) sans détériorer la qualité de vie des lycéens. Par contre l'expérience montre qu'il est indispensable de **ne pas dépasser les 1800 élèves** afin de préserver un bon suivi et une vie scolaire sereine. Il est également indispensable d'accompagner ces augmentations d'effectif par du **personnel en nombre suffisant.**

- Nous souhaitons avoir des **temps de trajets raisonnables** prenant en compte la densification de la circulation.
- Compte tenu du manque criant de **places dans l'enseignement supérieur**, nous demandons que soit intégré des places de **BTS**, dans ces Lycées.
- Enfin, le **choix des lieux d'implantation** de ces nouveaux Lycées devra répondre à des **critères factuels et transparents** : **Effectifs potentiel** de lycéens, temps d'accès et de **transport** de ces Lycéens , **infrastructures** existante ou à venir (EPS, accès transports, ...), avec la révision de la **carte scolaire** et des schémas de transport, pour équilibrer l'accueil optimal dans chaque bassin de vie.

Nous savons que dès 2016, la Région a pris conscience du problème des effectifs des Lycées et embauché un démographe pour mieux cerner les évolutions des effectifs, a engagé des audits sur les capacités d'accueil des lycées. La Région a décidé en décembre une enveloppe d'investissements 2018-2024 pour répondre à la démographie, avec la constructions d'un lycée supplémentaire au Sud-Loire, dont le choix du lieu d'implantation répondra à 4 critères factuels (démographie, transport accessibilité, foncier adapté, intégration territoriale).

**D'accord avec cette démarche, nous sommes cependant persuadé qu'un seul Lycée ne suffira pas. Il nous paraîtrait indispensable d'articuler la décision du choix de la commune du futur 1er nouveau lycée du Sud-Loire en associant immédiatement un deuxième lycée voire même un troisième nouveau lycée au Sud-Loire, avec une cohérence de calendrier et de territoire.**

Le collectif pour des nouveaux lycées publics Sud-Loire 44.